

**Agenda 21 Local de Donzenac**  
**Compte-rendu des réunions du Comité de Pilotage n° 3 et 4**  
**03 décembre 2014 à 20h00 et 21h30**

Présents :

- Mme Janine Babi, habitante,
- M. Louis Bésanger, habitant,
- Mme et M. Briolant, habitants,
- M. G. Coffy, habitant,
- M. A. Fronty, habitant,
- M. M. Péjoine, habitant,
- M. M. Perrier, habitant,
- M. A. Picon, habitant,
- Mlle. D. Vidalie, habitante,
- M. M. Chantalat, Président du club des aînés « Le Cantou »,
- M. J-J. Raoux, Président de l'association « Pour la Protection des Saulières »,
- M. Y. Laporte, Maire de Donzenac,
- Mme S. Madrias, 2<sup>ème</sup> Adjoint,
- M. P. Lavaux, 3<sup>ème</sup> Adjoint,
- Mme M-T. Clavel, 4<sup>ème</sup> Adjoint,
- M. J. Fantou, 5<sup>ème</sup> Adjoint,
- Mme S. Blancher, 6<sup>ème</sup> Adjoint,
- Mme Y. Valadas, Conseillère Municipale,
- Mme D. Vidalie, Conseillère Municipale,
- Mme D. Momot, Conseillère Municipale,
- M. A. Conjat, Conseillère Municipale,
- M. T. Laroze, Conseiller Municipal,
- M. D. Canou, Conseiller Municipal,
- Mme M. Reliat, Conseillère Municipale,
- Mme V. Fourtet, Secrétaire Générale de la commune.

M. Laporte accueille les participants. Il indique que la prochaine réunion du comité de pilotage aura lieu le mercredi 10 décembre 2014, à 18h, à la salle des fêtes.

Puis il donne la parole à Mme Fourtet.

**RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR**

- 20h : groupe de travail « environnemental » (finalités 1 et 2)
- 21h30 : groupe de travail « social » (finalités 3 et 4)

**GRUPE DE TRAVAIL « ENVIRONNEMENTAL »**

Mme Fourtet rappelle les pistes d'actions dégagées lors de l'élaboration partagée du diagnostic à savoir :

- **Finalité 1 : La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère**

- Rationaliser l'utilisation des énergies fossiles
- Poursuivre les économies d'énergie :
  - Salle de la poterie
  - Campagne de mesure des températures intérieures

*M. Chantalat propose de **changer la porte d'entrée de la salle des aînés**. Il serait également souhaitable de **mener une campagne d'affichage au sein des bâtiments communaux** afin que les administrés utilisent le chauffage électrique de manière responsable. M. Briolant propose l'**installation de robinets thermostatiques**. M. Coffy fait également part au comité de l'intérêt du **changement du système d'éclairage de l'Eglise Saint Martin - passage aux leds** (- 55% de consommation...). La même opération pourrait être menée à la Chapelle des Pénitents. M. Perrier indique que la salle des fêtes pourrait également être concernée. M. Laporte dit que des devis sont ou seront sollicités auprès d'entreprises locales pour le changement de la porte de la salle des aînés et pour le changement de l'éclairage de l'Eglise Saint Martin. **Une étude du changement du mode d'éclairage sera menée sur l'ensemble des bâtiments communaux**. Mme Madrias propose d'associer EDF.*

*M. Fronty demande des informations sur les conditions **d'extinction de l'éclairage public entre 0h et 6h du matin** car le bourg de Travassac reste éclairé toute la nuit. Mme Madrias précise qu'il s'agit d'une demande des habitants et qu'il convient de concilier la nécessité de réaliser des économies d'énergie avec le bien-être de la population. M. le Maire informe que l'arrêté ministériel en date du 25 janvier 2013 impose un certain nombre de prescriptions en matière d'extinction de l'éclairage public, prescriptions qui concernent notamment le clocher de l'Eglise. Il rappelle également que la situation financière actuelle impose d'identifier et de réaliser toutes les économies possibles afin notamment de ne pas augmenter la pression fiscale. Les services techniques communaux vont donc faire un bilan de l'éclairage public nocturne afin de le mettre en conformité avec la réglementation en vigueur. Dans la même logique, une réflexion sera menée sur **l'amplitude d'ouverture de la piscine municipale**. Ceci dit, pour faire suite à la remarque de Mme Madrias, une **campagne d'information et de sensibilisation** sera menée via les correspondants de proximité.*

*M. Perrier indique que, dans le cadre du défi « Familles à énergie positive », des **dispositifs de mesure de consommation électrique** peuvent être mis à disposition. Mme Reliat et M. Canou proposent de mener une réflexion sur les possibilités d'installation de **chaufferies bois ou de réseau de chaleur au bois** du fait des économies considérables que ces modes de chauffe génèrent. M. le Maire précise cela a été envisagé au groupe scolaire mais que s'est posée la problématique de la livraison du combustible, la rue du Tour de Ville n'étant pas accessible aux poids-lourds. M. Briolant indique qu'il existe des camions « souffleurs » qui permettraient de livrer les granulés bois depuis les parkings de la maternelle. M. le Maire propose de relancer la réflexion sur ce point.*

*Mlle Vidalie propose de généraliser les détecteurs de présence dans les bâtiments communaux en lieu et place des interrupteurs électriques classiques. M. le Maire indique qu'en effet, cela permettrait de réaliser des économies d'énergie, mais que les dysfonctionnements constatés dans les nouvelles salles de classe à l'école démontrent que ces systèmes ne sont pas actuellement assez performants.*

- Poursuite de la promotion des modes de déplacement alternatifs
  - Acquisition de véhicules propres
  - Installation d'une borne de recharge des véhicules électriques
- Mise en compatibilité du PLU avec le SCOT du Bassin de Brive

- **Finalité 2 : La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources**

- Réaliser un recensement des espèces et des variétés
  - Réflexion sur l'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

*M. Raoux présente les grandes lignes de la démarche « Atlas de la Biodiversité Communale » lancée par le Ministère de l'Ecologie.*

*M. Laporte propose que l'association pour la Protection des Saulières se rapproche de l'école et de l'EHPAD afin de réfléchir ensemble au **développement d'outils de mise en valeur du patrimoine naturel exceptionnel des Saulières.***

*M. Raoux attire l'attention du comité sur la nécessité de prendre des mesures pour protéger la forêt des Saulières, en particulier vis-à-vis des véhicules à moteur. Il rappelle que le SCOT a qualifié cette forêt de site emblématique et de zone relais pour le maillage vert du territoire. M. Laporte salue le travail effectué par l'association pour la Protection des Saulières, notamment lors de l'élaboration du tracé de l'A89. M. Laroze précise que le nouveau SCOT protège effectivement le secteur des Saulières. Le comité de pilotage, dans son ensemble, appelle à plus de civisme.*

*Mme Madrias propose de mener une **réflexion sur la préservation des paysages et des vues à Donzenac.** M. le Maire indique que cette préoccupation est au cœur de la labellisation « Village-Etape ». Une action de sensibilisation de la population est également en place dans le cadre du concours photos « Zoom sur ma Commune » 2015 qui va notamment s'intéresser aux « vues lointaines ».*

- Renforcer l'exemplarité de l'arrosage municipal
- Elaboration d'un plan « Zéro phyto »
- Mise en place d'une campagne d'incitation au désherbage citoyen

*M. le Maire propose d'élargir cette campagne à l'arrosage citoyen. Il s'agit de permettre aux habitants de se réappropriier leur lieu de vie. Il propose également de créer une nouvelle catégorie « **citoyen jardinier** » au sein du concours des maisons fleuries afin de récompenser le civisme des habitants qui auront contribué à l'entretien des espaces verts et à la préservation d leur environnement.*

- Mise en place d'une campagne de sensibilisation de l'utilisation citoyenne des chemins par les engins à moteur, en particulier dans la forêt des Saulières
- Poursuite de l'enfouissement des lignes aériennes
- Réfléchir à la récupération des eaux de pluie pour les WC publics
- Promouvoir auprès de la CABB l'élaboration d'un nouveau schéma directeur d'assainissement en lien avec les résultats des contrôles du SPANC

**M. le Maire invite les participants à faire une pause et partager un instant de convivialité autour de produits issus du commerce local.**

- **Finalité 3 : L'épanouissement de tous les êtres humains**

- Poursuite des actions en faveur de la jeunesse
  - Concours « J'aime mon patrimoine » en partenariat avec l'école (sous réserve de l'accord des enseignants et du comité des enfants)

*Donnant suite à la proposition de Mme Reliat, M. le Maire indique que la restauration de la maison de la rue du Puy Broch pourrait entrer dans le cadre de ce concours, si les enseignants et le comité des enfants retiennent cette action.*

- Poursuite du soutien apporté au monde associatif
- Poursuite du développement touristique
- Maintien des actions en faveur de l'accueil des populations
- Développement des services publics et soutien à la mise en place de services au public
- Structuration d'une politique culturelle
- Projet d'inscription d'un sentier au PDIPR
- Poursuivre les actions en faveur de la préservation et la mise en valeur du patrimoine

*M. Laporte indique que de nombreuses actions en faveur de la préservation du patrimoine sont prévues dont la plus importante est la rénovation du clocher de l'Eglise. Le petit patrimoine est aussi concerné avec notamment la restauration du puits de Travassac dans le cadre du projet d'aménagement d'un parking, comprenant également l'installation d'une aire de jeux pour enfants et la création de jardins familiaux (côté rue basse).*

*M. Fronty demande s'il serait possible d'installer des panneaux d'explication sur les puits, le four et le séchoir à châtaignes à Espeyrut. M. Laporte précise qu'il convient de relancer le CAUE.*

*M. Fronty demande s'il serait possible de procéder à la numérotation des habitations du village. M. Laporte dit qu'il va en informer les correspondants de proximité concernés afin qu'ils présentent un projet en Conseil Municipal.*

#### - Finalité 4 : La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations

- Poursuite des actions en faveur des personnes âgées
- Poursuite des actions en faveur des personnes handicapées
- Poursuite des actions en faveur des personnes défavorisées

*Une collecte de jouets au profit des restos du Cœur du Pas-de-Calais récemment sinistrés pourrait être organisée en marge du vide coffre à jouets organisé par l'association APAC.*

- Poursuite des actions favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle

*M. le Maire présente le projet de hameau intergénérationnel au lotissement « Le Martel » consistant en l'aménagement de logements adaptés aux personnes âgées à proximité de l'EHPAD afin qu'elles bénéficient des services proposés par l'établissement. Il indique que l'intergénérationnel va être un axe majeur du mandat*

- Poursuite du développement du site Internet et de la borne tactile

○ Favoriser l'émergence de solidarités : M. Péjoine fait part au comité de l'opération « Gaz moins cher ensemble ». Il existe des regroupements d'habitants, en particulier d'agriculteurs, pour l'achat de fuel. M. Laporte dit qu'une réflexion pourrait être menée sur l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques et astuces pour consommer moins et moins cher, en lien avec le concours « Familles à énergie positive », avec éventuellement un système de mise en relation.

**Prochaine réunion du comité de pilotage : Mercredi 10/12/2014, à 18h, salle des fêtes A. Morand**

Préalablement à cette réunion, seront transmis aux participants :

- ✚ Le compte-rendu des réunions du 03/12/2014

- ✚ Diverses pistes de réflexion relatives au pilier économique dégagées lors de l'élaboration concertée du diagnostic